



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19/06/2025

VAGUES DE CHALEUR : LE GOUVERNEMENT SE MOBILISE POUR PROTEGER LA POPULATION ET PREPARER LES TERRITOIRES

Dans **un contexte d'accélération et de multiplication des événements météorologiques extrêmes**, la fréquence des vagues de chaleur augmente. Elles ont des impacts significatifs sur notre santé, ainsi que sur notre environnement, notre agriculture, notre économie et notre vie de façon générale. Afin de prévenir et de limiter **l'ensemble de ces impacts, l'État a lancé en 2023 un Plan national d'anticipation des vagues de chaleur qui a été mis à jour en 2024. Le nouveau Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), publié en mars dernier**, comprend également des actions concernant ce phénomène.

Dans ce cadre, et à l'approche de la première vague de chaleur de l'été, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, le Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, ainsi que le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire rappellent les dispositifs activés pour protéger la population, les travailleurs et les territoires.

Protéger les citoyens : des gestes simples et efficaces

Afin d'informer et de prévenir la population, Météo-France et les autorités sanitaires diffusent des alertes en amont des fortes chaleurs. Un dispositif de veille sanitaire saisonnière, sous l'égide de Santé publique France, permet également de suivre leur impact et d'ajuster les mesures de prévention prévues dans les dispositions ORSEC.

En parallèle, afin d'aider chacun à adopter les bons gestes, le site vivre-avec-la-chaleur.fr, conçu par Santé publique France, centralise les gestes et astuces utiles pour se protéger, préserver sa santé et adapter, son quotidien. Il propose des conseils pratiques pour maintenir une température supportable dans son logement, l'adapter aux fortes chaleurs, savoir où aller quand on a trop chaud chez soi ou encore ajuster ses pratiques sportives en période de chaleur. Ces recommandations visent à protéger la santé de chacun tout en encourageant des comportements responsables, notamment en matière de sobriété énergétique.

La Vigilance de Météo-France informe aussi le public de l'arrivée des fortes chaleurs ayant un impact sur la santé sur son site internet (départements concernés et chronologie, pour la journée en cours et celle du lendemain) et ses réseaux sociaux. Il est aussi possible de s'abonner à des notifications, via l'application mobile de Météo-France, pour être averti quand le ou les départements de son choix basculent en Vigilance orange ou rouge.

Protéger les travailleurs : des règles renforcées

Face aux risques liés aux fortes chaleurs, le Gouvernement agit pour protéger les travailleurs :

- A compter du 1^{er} juillet, les obligations des employeurs en matière de protection des travailleurs face à la chaleur sont renforcées par ce décret. Les mesures de prévention sont à mettre en œuvre dès l'atteinte du niveau de vigilance jaune, ce qui permet de protéger les travailleurs les plus vulnérables.
- Ces dispositions s'appliquent également au personnel de la fonction publique : voir les recommandations.
- Les arrêts de chantier dans le BTP peuvent être indemnisés en cas de fortes chaleurs, à partir du niveau de vigilance orange : en savoir plus.

Soutenir l'adaptation des bâtiments et des territoires

Pour les acteurs du tertiaire :

- Le Cerema propose des solutions concrètes du bâti jusqu'à l'aménagement urbain : en savoir plus.
- L'ADEME publie les fichiers climatiques prospectifs selon la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) : accès aux données.

Pour les collectivités :

Elles peuvent bénéficier :

- D'un diagnostic simplifié pour comprendre la surchauffe urbaine à l'échelle de leur territoire : voir le diagnostic
- D'un financement via le Fonds vert pour rénover leurs écoles et établissements scolaires ou pour renaturer leurs espaces urbanisés.
- D'un guide pour intégrer le confort d'été dans la rénovation énergétique de leurs écoles : consulter le guide.

L'adaptation aux vagues de chaleur appelle une mobilisation collective. Le Gouvernement poursuit son action de manière coordonnée pour renforcer la prévention, protéger les plus vulnérables et accompagner les acteurs dans la durée, conformément aux objectifs du PNACC.

Retrouvez en ligne :

- Premier épisode de canicule : adoptez les bons gestes pour vous protéger ! - Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles
 - Le communiqué de presse

Contacts presse :

Service presse du Ministère **de l'Intérieur**

Mél : service-presse@interieur.gouv.fr

Service presse du Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles

Mél : alertes-presse@sante.gouv.fr

Service presse du Ministère **de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation**

Mél : presse@territoires.fr

Service presse du Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Mél : presse@ecologie.gouv.fr

Service presse du Ministère **de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire**

Mél : ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Service presse de Santé publique France

Mél : presse@santepubliquefrance.fr

Service presse de Météo-France

Mél : presse@meteo.fr

[Désinscription ici](#)